

« EURASIA GROUPE » S.A.

Société Anonyme au capital de 605.712,125 euros

Siège social : 28-34, rue Thomas Edison

92230 GENNEVILLIERS

391 683 240 RCS NANTERRE

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **DU 30 SEPTEMBRE 2011**

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de notre société, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de la société et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et de vous prononcer sur un programme de rachat d'actions ayant pour finalité de favoriser la liquidité des titres dans les conditions de l'article L.225-209-1, al.1 du code de commerce et enfin sur une restructuration de notre groupe par voie de fusion simplifiées avec trois filiales dont le capital est détenu intégralement par EURASIA GROUPE.

L'avis de réunion a été publié au BALO le 22 août 2011. L'avis de convocation a été publié au BALO le XX septembre 2011 et dans le journal d'annonces légales « Les Petites Affiches » le XX septembre 2011.

Enfin les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I. LES COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE EURASIA

ACTIVITE DE LA SOCIETE ET ELEMENTS CHIFFRES

a) Activité au cours de l'exercice

La société EURASIA GROUPE est à la fois une société spécialisée dans la gestion immobilière et une holding animatrice d'un groupe de sociétés lui-même spécialisé dans la gestion immobilière.

Ainsi dans ce domaine, la société EURASIA GROUPE et ses filiales exercent actuellement une triple activité :

- Une activité de location directe consistant à acquérir en vue de les louer des actifs immobiliers de bureaux, de magasins/show-rooms, et d'entrepôts. Le Groupe détient en propre un patrimoine immobilier de 89 360 m² soit une augmentation de 24.647 m².

- Une activité de sous location consistant à prendre en bail en vue de les sous louer des actifs immobiliers de bureaux, de magasins/show-rooms et d'entrepôts. Le Groupe sous loue un patrimoine immobilier de 194.194 m² soit une augmentation de 5.422 m².
- Une activité hôtelière. Le Groupe détient en propre un hôtel d'une capacité de 43 chambres, situé à Bonneuil sur marne.

Le parc immobilier sous gestion est ainsi de 283 554 m² et comprend 37 sites. Le Groupe totalise à ce jour 571 lots loués à des tiers ce qui représente un taux d'occupation d'environ de 95 % de son parc.

EURASIA GROUPE exerçant à présent quasi uniquement une activité de gestion immobilière a cependant conservé une activité « négoce » qui est progressivement arrêtée depuis 2006.

Le Groupe assure, outre les prestations de location proprement dites, différentes prestations de service gratuites comme :

- Gardiennage / sécurité,
- Déménagement et emménagement des locataires,
- Entretien / rénovation des actifs,
- Collecte et recyclage des déchets.

Désormais et dans le cadre du développement du parc immobilier du groupe, le principal critère de sélection des actifs immobiliers à acquérir, réside dans la solvabilité et la notoriété des locataires déjà en place pour sécuriser au maximum les investissements, sans omettre pour autant les autres critères classiques du métier.

Au terme de l'exercice 2010, le parc immobilier géré par le Groupe est de 283 554 m², totalisant 571 locataires, ce qui positionne le groupe comme un acteur important du marché en France dont 179.895 m² sont gérés directement par la société EURASIA GROUPE.

b) Eléments chiffrés

L'exercice clos le 31 décembre 2010 a permis la réalisation d'un chiffre d'affaire hors taxe de 9.114.020 € contre 6.886.702 € pour l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 32 %.

Ce chiffre d'affaire est réparti comme suit :

Nature	Exercice clos 31/12/10	Exercice clos 31/12/09
Ventes de marchandises	98.311 €	235.185 €
Prestations de services	844.976 €	1.029.828 €
Location entrepôts	8.169.833 €	5.621.690 €
Autres produits	900 €	0
total	9.114.020 €	6.886.702 €

La marge commerciale au 31 décembre 2010 s'est élevée à 98.311€ contre au 31 décembre 2009, 123.220 €.

La capacité d'autofinancement est de 1.387.852 € au 31 décembre 2010 contre 881.969 € au 31 décembre 2009.

Les disponibilités de la société se sont élevées au 31 décembre 2010 à 363.569 € contre au 31 décembre 2009, 21.268 €.

Le poste « autre créances » est de 8.169.390 € au 31 décembre 2010 contre 7.540.062 € au 31 décembre 2009.

Les charges d'exploitation se décomposent de la manière suivante :

Nature	31/12/2010	31/12/2009	% Variation
Autres achats et charges externes	6.717.313 €	5.075.271 €	32,35 %
Impôts et taxes	806.257 €	585.481 €	37,71 %
Salaires et traitements	123.802 €	136.457€	-9,27 %
Charges sociales	41.818 €	42.816 €	-2,33%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1.526.831 €	951.652 €	
Dotations aux amortissements sur actif circulant	0	0	
Charges diverses de gestion	45 €	28	62,41%

Le total des charges d'exploitation est de **8.427.245 €** contre au 31 décembre 2009 : 6.737.046 €.

Le résultat d'exploitation s'établi à **951.678 €** contre au 31 décembre 2009 : 664.351€ soit une augmentation de 43,25 %

Les produits financiers :

Nature	31/12/2010	31/12/2009
Produits financiers	800.000 €	103.884 €
Charges financières	722.486 €	367.453 €

D'où un résultat financier de : **77.514 €** contre au 31 décembre 2009 de : (263.569) €

Et un résultat courant avant impôts de : **1.029.192 €** contre au 31 décembre 2009 de : 400.781 €

Les produits exceptionnels :

Nature	31/12/2010	31/12/2009
Produits exceptionnels	6.601.953 €	303.411 €
Charges exceptionnelles	6.980.693 €	298.967 €

D'où un résultat exceptionnel de : **(378.740) €** contre au 31 décembre 2009 : 4.445 €

L'impôt sur les bénéfices s'est élevé à 0€ contre au 31 décembre 2009 à 154.908 €.

Le résultat net comptable se traduit par un Bénéfice de **650.451€** contre au 31 décembre 2009 un bénéfice de **250.318 €**.

Créances :

Le poste « clients et comptes rattachés » s'est élevé au 31 décembre 2010 à **3.189.895 €** contre au 31 décembre 2009, une somme de 1.908.388€.

Le poste « autres créances s'est élevé, au 31 décembre 2010, à **8.169.390 €** contre au 31 décembre 2009, une somme de 7.540.062 €.

Endettement

Le montant des dettes et emprunts auprès des établissements de crédit s'est élevé, au 31 décembre 2010 à **1.383.454 €** contre au 31 décembre 2009, 1.323.212 €. A cet égard nous vous précisons que l'ensemble des biens immobiliers détenus par EURASIA GROUPE et ses filiales a été financé par crédit bail, par crédit vendeur ou emprunt auprès des banques HSBC, CIC, CDN et Société Générale.

Le montant des emprunts et dettes financières diverses s'est élevé, au 31 décembre 2010 à **11.501.788 €** contre au 31 décembre 2009, 14.351.080 €.

Les dettes fiscales et sociales se sont élevées, au 31 décembre 2010 à la somme de **348.174 €** contre, au 31 décembre 2009, une somme de 400.856 €.

c) Evénements importants survenus au cours de l'exercice

a. Site de Trappes

Le Groupe a acquis un local d'entreposage à Trappes (78) situé à 30 Km à l'ouest de Paris dans la Zone Industrielle de Elancourt avec une superficie de terrain de 39 600 m² dont 18 155 m² de superficie de construction. Le local est proche de l'aéroport d'Orly et est connecté par les voies ferroviaires et d'autoroutes. Le montant d'investissement s'est élevé à 6,8 M€. Le site est déjà occupé par les sociétés japonaises RICHU et SUZUKI et ses filiales. Le loyer net actuel est de 0,86 M€ pour une surface total de 18 155 m² soit un loyer/m² de 47 €/an. Le taux de rentabilité d'investissement est estimé à 12,70%.

b. Augmentation de capital

Aux termes de deux conseils d'administration des 19 novembre 2009 et 4 janvier 2010, il a été décidé, sur délégation de compétence de l'assemblée générale extraordinaire en date du 19 novembre 2009, de procéder à une augmentation de capital réservée à une catégorie de personnes dénommées, à savoir des investisseurs qualifiés au sens des articles L.441-2-II 4° du code monétaire et financier.

Cette augmentation de capital d'un montant 117.812,125 € assortie d'une prime d'émission soit un apport total de 12.695.989 € à été réalisée le 21 janvier 2010.

Le capital de la société s'élève désormais à 605.712,125 € divisé en 7.126.025 actions de 0,085 €.

C. Acquisition 50% du groupe BNB Saphir

Le 5 novembre 2010, la société EURASIA GROUPE a acquis 50% du groupe qui est propriétaire de quatre immeubles situés, respectivement à Suresnes, Saint LO, Versailles (tous loués à France Télécom) et la Courneuve (loué à LYRECO). Ces sites sont déjà occupés par France Télécom et LYRECO pour le site de la Courneuve. Le loyer net actuel est de 2,1 M€ pour une surface de 14 263 m² soit un loyer /m² de 150 €/an. Le taux de rentabilité de l'investissement est estimé à 7 %.

D. Nouveaux baux EMGP (Bât 234/255/257/253 T4)

Le groupe EURASIA continue d'intensifier sa présence sur le site des PORTES DE PARIS situé à AUBERVILLIERS puisqu'il a souscrit au cour de l'exercice 2010 cinq nouveaux baux portant sur les bâtiments 234, 242, 255, 257, 253 travée 4. Des travaux d'aménagements sont en

cour de réalisation et les locaux devraient être mis en location dans le courant du 4 trimestre 2011.

E. Cotation sur le marché ALTERNEXT

Le 2 février 2010, les actions d'EURASIA GROUPE ont été cotées sur le marché Alternext Paris de NYSE Euronext.

L'évolution du titre a été la suivante :

EURASIA GROUPE - Historic chart (EUR)



Au 20 juillet 2011, la capitalisation boursière est de 62.851.541€.

d) Evénements importants survenus depuis le début de l'exercice

Il n'y a pas eu d'évènement particulier depuis le début de l'exercice à l'exception de la signature d'un nouveau bail relatif au bâtiment 252, travée 4 sur le site DES PORTES DE PARIS à Aubervilliers, dans lequel il sera là encore réalisé des travaux de rénovation avant la mise en exploitation prévue début 2012.

Ainsi EURASIA GROUPE exploite près de 15 locaux situés sur le site des PORTES DE PARIS ce qui lui permet de proposer des lieux de stockage et d'entreposage à proximité immédiate de Paris.

e) Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La société EURASIA GROUPE envisage de réaliser de nouveaux investissements qui devront répondre à un double objectif :

- Satisfaire les besoins des clients locataires qui recherchent de nouveaux espaces ;
- Diversifier des activités du Groupe.

C'est dans ces conditions que le groupe s'est intéressé au Projet EUROCHINE – Le Havre :

Le Groupe a signé un protocole d'achat concernant l'acquisition du site des entrepôts SAGE au Havre, représentant 150 000 m² de terrain qui seront entièrement réhabilités avec les services de la Ville du Havre afin de répondre aux besoins des entreprises Import-export et des entreprises locales, notamment du secteur du bâtiment. Le prix d'acquisition est de 7 M€. La superficie construite du site est de 78 258 m². Une partie est déjà louée selon un bail précaire et génère un loyer annuel de 0,99 M€. Le Groupe prévoit d'investir 16 M€ pour les travaux de rénovation et de transformation du site. L'investissement total s'élève à 23 M€. La Société anticipe un loyer global annuel de 2,99 M€ après les travaux. Le loyer par m² est de 38 €/an pour les bureaux et l'entrepôt soit un taux de rentabilité d'investissement estimé à 13 %.

Le permis de construire devrait être délivré au début du mois d'août 2011. La signature officielle est prévue en octobre 2011.

Dès lors, le développement régulier de notre parc immobilier devrait permettre à EURASIA GROUPE de maintenir la progression de ses résultats tout au long de l'exercice 2011.

II. METHODES ET REGLES COMPTABLES

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents

III. DESCRIPTION DES RISQUES LIES A L'EXPLOITATION DE LA SOCIETE

La société EURASIA GROUPE est soumise, dans le cadre de son activité aux principaux risques suivants :

a) Risques liés au non-renouvellement des baux

Le Groupe ne peut exclure, qu'à l'échéance des baux, les locataires en place choisiront de ne pas renouveler le contrat de bail qu'ils ont conclu avec le Groupe. Le Groupe considère cependant que les relations privilégiées qu'il entretient avec les locataires du Groupe constituent un élément clef dans sa stratégie pour lui permettre d'assurer le renouvellement des baux arrivés à échéance.

b) Risques liés au non paiement des loyers

La quasi totalité du chiffre d'affaires de la Société est généré par les revenus locatifs. Dès lors, le défaut de paiement des loyers serait susceptible d'affecter les résultats de la Société. Ce risque doit s'apprécier au regard de la politique de diversification de la Société visant à limiter le poids individuel de chaque locataire dans la formation du chiffre d'affaires. Au 31 décembre 2009, compte tenu du nombre d'actifs détenus et du nombre important de locataires de la Société, le bail le plus important ne représentait pas plus de 3% de l'ensemble des loyers perçus. Ainsi, la Société considère que le risque de non paiement des loyers est marginal. Par ailleurs, un acompte d'un montant de 3 mois de loyer (dans la plupart des cas) est préalablement exigé par la Société. Enfin, le loyer est en principe payable par anticipation soit par mois soit par trimestre.

c) Risques de dépendance à certains clients

La Société a pour volonté de détenir un portefeuille d'actifs situés sur la couronne Nord de Paris sur des axes à forte commercialité (Aubervilliers, La Courneuve, Pantin, Stains, etc.) et loués (ou sous loués) à de nombreux commerçants après fractionnement de l'actif immobilier en de nombreux lots. Aucun des clients de la Société ne représente ainsi une part importante des revenus locatifs bruts de la Société. Il n'existe donc pas de dépendance vis-à-vis des clients.

d) Risques de dépendance à certains bailleurs

La Société maîtrise la dépendance pouvant exister avec des bailleurs auprès desquels elle loue des actifs immobiliers.

Le tableau ci-dessous, présente le poids des 10 premiers bailleurs de surfaces sous-louées par rapport à la surface prise en location et par rapport à la surface totale gérée par la Société.

Bailleurs	% par rapport à la surface totale louée par le Groupe	% cumulé par rapport à la surface totale louée par le Groupe	% par rapport à la surface totale gérée par le Groupe	% cumulé par rapport à la surface totale gérée par le Groupe
Bailleur 1	22,53%	22,53%	15,43%	15,43%
Bailleur 2	17,98%	40,51%	12,32%	27,75%
Bailleur 3	16,72%	57,23%	11,45%	39,2%
Bailleur 4	10,50%	67,73%	7,19%	46,39%
Bailleur 5	10,11%	77,84%	6,92%	53,31%
Bailleur 6	6,42%	84,26%	4,39%	57,7%
Bailleur 7	3,69%	87,95%	2,53%	60,23%
Bailleur 8	3,40%	91,35%	2,33%	62,56%
Bailleur 9	2,72%	94,07%	1,86%	64,42%
Bailleur 10	2,33%	96,4%	1,60%	66,02%
Total 10 premiers Bailleurs		96,4%		66,02%

e) Risques liés à la commercialisation locative des actifs

La Société assure directement la commercialisation des actifs immobiliers qu'elle détient en propre afin de les louer et qu'elle loue à d'autres sociétés foncières dans le but de les sous-louer. La Société peut rencontrer des difficultés dans sa recherche de nouveaux locataires au niveau des loyers souhaités. Les rendements locatifs des actifs pourraient donc se trouver affectés par la capacité à commercialiser les locaux susceptibles de devenir disponibles à la suite du départ de locataires existants. Cette vacance est susceptible d'avoir un impact sur les résultats de la Société. Le risque commercial dépend de la capacité commerciale pour d'autres acteurs de formuler des propositions concurrentes en termes de localisation et de rapport qualité-prix.

f) Risques liés au non respect par les locataires de leurs obligations

Les mesures mises en œuvre par la Société pour s'assurer que les locataires satisfont et satisferont aux réglementations qui leurs sont applicables se décomposent comme suit :

- Lors de la première mise en exploitation : Toutes les obligations sont stipulées au locataire par le bail. La Société conduit un processus de due diligence complet portant notamment sur le respect des différentes réglementations par le locataire.
- En cours de vie de l'actif : Les attestations d'assurance des locataires sont exigées. Une veille réglementaire est assurée par la Société afin de s'informer de l'évolution des réglementations. Des visites aléatoires des actifs sont régulièrement effectuées afin d'identifier le cas échéant des manquements éventuels aux réglementations. En cas de relocation, toutes les obligations seront transmises par le bail au locataire, un suivi du respect de celles-ci sera effectué, notamment en cas de travaux par le locataire. EURASIA GROUPE assure en outre des visites périodiques des immeubles (au moins une fois par an).

g) Risques de taux d'intérêt

L'ensemble des emprunts bancaires conclus par le Groupe est à taux fixe. Ainsi la Société n'est pas sujette à un risque de taux d'intérêts.

h) Risques de change

La Société réalise la totalité de son chiffre d'affaires en France et paye la totalité de ses dépenses en euros. Elle n'est par conséquent pas exposée au risque de change.

i) Assurances et couverture de risques

L'ensemble des actifs détenus par la Société est assuré et bénéficie de polices adaptées aux caractéristiques propres de chaque actif. Ces assurances sont souscrites par chaque entité propriétaire.

La Société estime que la nature des risques couverts et le montant des garanties dont elle bénéficie sont conformes aux pratiques retenues dans son secteur d'activité.

Compagnie d'assurance	Type de contrat	Principaux risques couverts	Couverture (en €)	Franchise (en €)	Prime Annuelle (en €)
Great Lake Reinsurance Plc.	Bâtiments et matériels (agencements et embellissements) au niveau du Groupe	Incendie, explosion ou implosion, dégâts des eaux	2 700 000	500	4 455,89
		Dommages électriques	10 000	500	
		Bris de glaces (verres, enseignes, marbres etc.)	Valeur réelle	250	
		Autres dommages	80 000	500	
		Assurance de responsabilité (responsabilité de perte des loyers, du propriétaire à l'égard du locataire, du détenteur ou du dépositaire etc.)	200 000	Néant	
		Limitation globale contractuelle d'indemnité	500 000		

MARTIN & BOULART Underwriting	Multirisque immeuble entreprise (Transplex)	Bâtiments et/ou responsabilité locative	1 320 000		2 956,80
		Incendie, explosion ou implosion, dégâts des eaux	1 320 000	500	
		Dommages électriques	100 000	500	
		Autres dommages	10 000		
AXA Assurances	Multirisque immeuble entreprise (Eurasia Import)	Incendies et risques annexes - dont incendie et risques divers (attentats et actes de terrorisme - tempête, grêle et neige sur toitures - émeutes, mouvements populaires, etc - dégâts des eaux et gel		720 1 706 2 377	7 626,04
		Vol		1 444	
		Bris de glaces			
		Bris de machines			
		Responsabilité civile - avant livraison des produits ou réception des travaux			
		- après livraison des produits ou réception des travaux			
GRAS SAVOYE	Multirisque immeuble entreprise (SCI RIWA)	Bâtiments et/ou responsabilité locative	4 000 000		8 960,00
		Incendie, explosion ou implosion, dégâts des eaux	4 000 000	1 000	
		Dommages électriques	10 000	1 000	
		Autres dommages	100 000	1 000	
Great Lake Reinsurance Plc.	Bâtiments (EURASIA GROUPE SA)	Incendie, explosion ou implosion, dégâts des eaux	3 000 000	3 000	6 574,52
		Dommages électriques	20 000	3 000	
		Bris de glaces (verres, enseignes, marbres etc.)	Valeur réelle	1 000	
		Autres dommages	100 000	3 000	
		Assurance de responsabilité (responsabilité de perte des loyers, du propriétaire à l'égard du locataire, du détenteur ou du dépositaire etc.)	500 000	Néant	
		Limitation globale contractuelle d'indemnité	4 000 000		
Lloyd's	Multi-dommages (ZAIS)	Incendie, explosion ou implosion, dégâts des eaux	1 500 000	5 000	7 837,64
		Dommages électriques	100 000	5 000	
		Bris de glaces (verres, enseignes, marbres etc.)	Valeur réelle	1 500	
		Autres dommages	150 000	5 000	
		Responsabilité diverses	2 000 000	Néant	
		Limitation globale contractuelle d'indemnité	2 000 000		

A la connaissance de la Société, il n'y a pas de risques significatifs non assurés.

j) Risque de liquidité

La Société ne peut garantir qu'elle sera en mesure de disposer des financements suffisants ou que les conditions de marchés seront favorables pour lever les financements nécessaire, de quelque nature qu'ils soient (bancaires, levée de fonds).

Le tableau ci-dessous illustre le risque de liquidité :

ENDETTEMENT ACQUISITION

Société	Détention capital		Banque	Emprunt INITIAL (en €)	Taux fixe Taux variable	Date de début du crédit	Terme	Remboursement crédit mensualisé (en €)
RIWA	100%	HSBC	1 300 000	FIXE 4,80%	06/02/06	31/01/14	16 334	560 737
TOTAL RIWA			1 300 000				16 334	560 737
SCI EURASIA	100%	SOGEBAIL	2 101 146	VARIABLE	26/06/08	26/06/18	23 288	1 745 932
SCI EURASIA	100%	Crédit Vendeur	1 500 000	FIXE 4,00%	29/10/10	30/09/11	83 000	1 038 000
TOTAL SCI EURASIA			0				23 288	2 032 798
SCI ZAIS	100%	CA	1 067 143	VARIABLE 3,364%	15/11/01	05/11/11	10 874	116 534
TOTAL SCI ZAIS			1 067 143				10 874	116 534
TRANSPLEX	100%	SG	689 832	FIXE 5,300%	09/09/01	09/06/14	6 508	234 235
TRANSPLEX	100%	Crédit Vendeur	5 318 806	FIXE 6%	03/02/09	10/02/17	52 000	4 909 504
TOTAL TRANSPLEX			0				6 508	4 626 404
TOTAL ENDETTEMENT ACQUISITION			9 749 543				130 469	7 336 473

ENDETTEMENT TRAVAUX

Société	Détention capital	Adresse du site	Banque	Emprunt INITIAL (en €)	Taux fixe Taux variable	Date de début du crédit	Terme	Remboursement crédit mensualisé (en €)
EURASIA GROUPE	100%	28 rue Thomas Edison 92230 Gennevilliers	CIC	350 000	FIXE 5,75%	05/06/08	05/05/12	8 302
EURASIA GROUPE	100%	28 rue Thomas Edison 92230 Gennevilliers	CIC	200 000	FIXE 5,75%	05/06/08	05/05/12	4 744
EURASIA GROUPE	100%	28 rue Thomas Edison 92230 Gennevilliers	CIC	350 000	FIXE 6,70%	10/10/08	10/09/12	8 455
EURASIA GROUPE	100%	28 rue Thomas Edison 92230 Gennevilliers	CIC	150 000	FIXE 3,230%	05/01/10	05/12/12	4 430

TOTAL EURASIA GROUPE				1 050 000				33 741
EURASIA IMPORT	100%	72 rue de la Haie Coq 93330 Aubervilliers	CIC	300 000	FIXE 5,30%	15/03/07	15/02/11	6 950
EURASIA IMPORT	100%	72 rue de la Haie Coq 93330 Aubervilliers	CIC	70 000	FIXE 5,75%	05/05/08	05/04/12	1 660
EURASIA IMPORT	100%	72 rue de la Haie Coq 93330 Aubervilliers	CIC	120 000	FIXE 3,230%	05/01/10	05/12/12	3 544
TOTAL EURASIA IMPORT				490 000				12 154
LEM 888	100%	20 rue des Gardinoux 93300 Aubervilliers	CIC	100 000	FIXE 6,70%	10/10/08	10/09/12	2 416
LEM 888	100%	20 rue des Gardinoux 93300 Aubervilliers	CIC	140 000	FIXE 5,75%	05/05/08	05/04/12	3 321
LEM 888	100%	20 rue des Gardinoux 93300 Aubervilliers	CIC	110 000	FIXE 3,230%	05/01/10	05/12/12	3 249
TOTAL LEM 888				350 000				8 985
TOTAL ENDETTEMENT TRAVAUX				1 890 000				54 880
ENDETTEMENT GLOBAL								
TOTAL ENDETTEMENT GLOBAL				11 639 543				185 350
EURASIA GROUPE	100%	Prêt personnel	Mimoun Charles Emprunt	162 400			31/12/11	13 533
EURASIA GROUPE	100%	10/20 rue Frères Lumières 78190 Trappes	OSEO**	3 610 000	FIXE 3,540%	20/01/10	20/01/22	29 966
EURASIA GROUPE	100%	10/20 rue Frères Lumières 78190 Trappes	FRUCTICOMI**	3 610 000	FIXE 3,737%	20/01/10	20/01/22	29 966
TOTAL EURASIA GROUPE				7 382 400				73 466

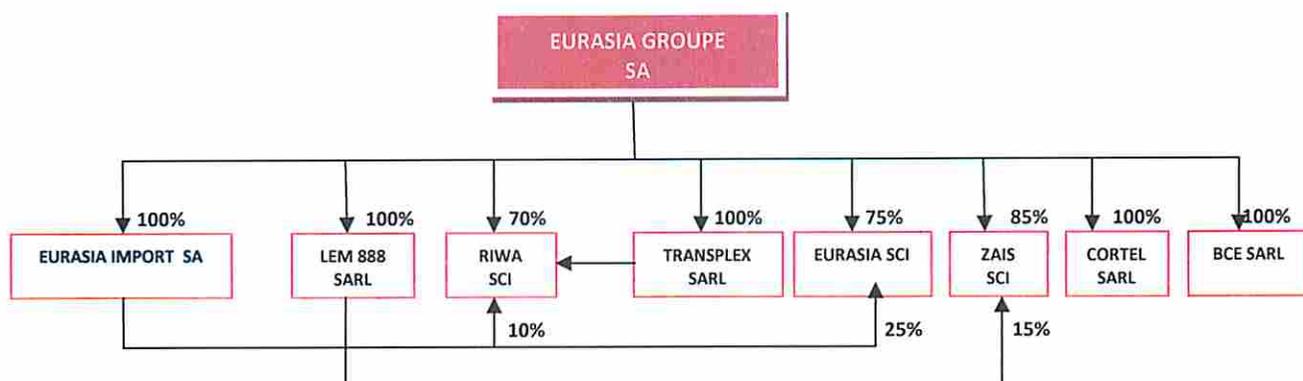
Il est précisé qu'il n'existe pas d'instrument de couverture.

IV. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Au cours de cet exercice, notre Société n'a engagé aucune dépense de recherche et de développement.

V. FILIALES ET PARTICIPATIONS

ORGANIGRAMME DU GROUPE



ACTIVITE DES FILIALES

EURASIA IMPORT SA

La société EURASIA IMPORT SA, exploite des locaux situés : 72, rue de la haie coq 93300 Aubervilliers.

Résultats chiffrés

Au cours de l'exercice, le chiffre d'affaires net réalisé s'est élevé à la somme de 1.877.662€

Le total des produits d'exploitation s'élève à	1.968.902 €
Pour un total de charges d'exploitation de	1.798.870 €

Faisant ressortir un résultat d'exploitation de	170.031€
---	----------

Les charges d'exploitation se décomposent de la manière suivante :

- Autres achats et charges externes :	1.160.773 €
- Achat de marchandises :	174.740 €
- Impôts et taxes :	58.491 €
- Salaires et traitements :	75.317 €
- Charges sociales :	21.198 €

Les produits financiers s'élèvent à :	5.494 €
Les charges financières s'élèvent à :	20.092 €

D'où un résultat financier de :	(14.598) €
---------------------------------	------------

Et un résultat courant avant impôts de :	155.434 €
Les produits exceptionnels se sont élevés à	11.678 €
Les charges exceptionnelles à	31.367€
D'où un résultat exceptionnel de	(19.659) €
L'impôt sur les sociétés	45.647 €
Le bénéfice comptable de l'entreprise (après impôt).....	90.128 €

AFFECTATION DU RESULTAT

La proposition d'affectation du bénéfice de l'exercice s'élevant à **90.128 €** est la suivante :

- Autre réserve..... 90.128 €

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Les distributions de dividendes opérées par la société EURASIA IMPORT SA au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

ANNEES	DIVIDENDES BRUTS	AVOIR FISCAL
2006	Néant	Néant
2007	Néant	Néant
2008	Néant	Néant

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles fiscalement ainsi qu'il suit :

- Provision et charges à payer non déductibles..... 3.053 €
- Amende et pénalités..... 552 €

Nous vous signalons que la société n'a pris, au cours de l'exercice écoulé, aucune participation représentant plus du dixième, du vingtième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital d'une société ayant son siège social sur le territoire de la République française.

Nous vous précisons qu'aucun évènement important n'est intervenu entre la clôture de l'exercice et l'établissement du présent rapport dans la société EURASIA IMPORT.

LEM 888 SARL

La société LEM 888 exploite le plus grand centre d'importateur d'Europe, comprenant 70 lots de magasins en show-room, 20, rue des Gardinoux à Aubervilliers.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au cours de l'exercice, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net qui s'élève à la somme de 2.027.013 €.

Le total des produits d'exploitation s'élève à	2.468.226 €
pour un total de charges d'exploitation de	2.314.769 €
Faisant ressortir un résultat d'exploitation de	153.456 €

Les charges d'exploitation se décomposent de la manière suivante :

- Autres achats et charges externes :	2.048.178 €
- Impôts et taxes :	199.994 €
- Salaires et traitements :	6.336 €
- Charges sociales :	588 €

Les amortissements et provisions ont été pratiqués de la manière suivante :

- dotations aux amortissements sur immobilisations :	205.367 €
--	-----------

Les produits financiers s'élèvent à :	0 €
Les charges financières s'élèvent à :	13.241 €

D'où un résultat financier de :	(13.241) €
---------------------------------	------------

Et un résultat courant avant impôts de :	140.215 €
--	-----------

Les produits exceptionnels se sont élevés à	6.317 €
Les charges exceptionnelles à	58.450 €

D'où un résultat exceptionnel de	(52.314) €
----------------------------------	------------

L'impôt sur les bénéfices pour	32.070 €
--------------------------------	----------

Le résultat net comptable se traduit par un Bénéfice de **55.832 €**

AFFECTATION DU RESULTAT

La proposition d'affectation du bénéfice de l'exercice s'élevant à 55.832 € est la suivante :

- A hauteur de 5% à la réserve légale, soit 1.172 €
- Le solde en diminution du poste « REPORT A NOUVEAU »,
qui figure au passif du bilan pour un montant débiteur de (32.395) €
ce qui le ramènera à un montant créditeur de 22.265 €.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois précédents exercices par la société LEM 888.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal ainsi qu'il suit :

- Provision et charges à payer non déductibles : 3.949 €
- Amendes et pénalités : 3.404 €

La taxe sur les véhicules particuliers de sociétés a été réintégrée à hauteur de 4.199€.

Nous vous signalons que la société n'a pris, au cours de l'exercice écoulé, aucune participation représentant plus du dixième, du vingtième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital d'une société ayant son siège social sur le territoire de la République française.

Enfin, aucun évènement important n'est intervenu entre la clôture de l'exercice et l'établissement du présent rapport.

CORTEL SARL

La société CORTEL exploite un hôtel de 43 chambres situé à Bonneuil sur Marne. Depuis sa reprise par EURASIA GROUPE le taux d'occupation a bien progressé et compte tenu d'une stricte maîtrise des charges les résultats sont de nouveau positifs.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au cours de l'exercice, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net qui s'élève à la somme de 388.203 €.

Le total des produits d'exploitation s'élève à	388.203 €
pour un total de charges d'exploitation de	329.108 €
Faisant ressortir un résultat d'exploitation de	59.095€

Les charges d'exploitation se décomposent de la manière suivante :

- Autres achats et charges externes :	290.088 €
- Impôts et taxes :	10.382 €
- Salaires et traitements :	5.060 €
- Charges sociales :	3.222 €

Les amortissements et provisions ont été pratiqués de la manière suivante :

- dotations aux amortissements sur immobilisations :	19.245 €
--	----------

Les produits financiers s'élèvent à :	--- €
Les charges financières s'élèvent à :	6.597 €

D'où un résultat financier de :	(26.597) €
---------------------------------	------------

Et un résultat courant avant impôts de :	32.498 €
--	----------

Les produits exceptionnels se sont élevés à	2.076 €
Les charges exceptionnelles à	700 €

D'où un résultat exceptionnel de	1.376 €
----------------------------------	---------

Le résultat net comptable se traduit par un Bénéfice de	33.874 €
---	----------

DEPENSES EN MATIERE DE RECHERCHE

Au cours de cet exercice, la Société CORTEL n'a engagé aucune dépense de recherche et de développement.

AFFECTATION DU RESULTAT

La proposition d'affectation du bénéfice de l'exercice s'élevant à 33.874 € est la suivante :

- La totalité, soit33.874€
en diminution du poste « REPORT A NOUVEAU »,
qui figure au passif du bilan pour un montant débiteur de (324.287) €
ce qui le ramènera à un montant débiteur (290.413) €.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois précédents exercices.

Nous vous signalons que la société n'a pris, au cours de l'exercice écoulé, aucune participation représentant plus du dixième, du vingtième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital d'une société ayant son siège social sur le territoire de la République française.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal.

PARTICIPATIONS, FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES

Conformément à l'article L. 233-6 du Code de Commerce, nous vous signalons que la société n'a pris, au cours de l'exercice écoulé, aucune participation représentant plus du dixième, du vingtième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital d'une société ayant son siège social sur le territoire de la République française.

Aucun évènement important n'est intervenu entre la clôture de l'exercice et l'établissement du présent rapport dans la société CORTEL.

BCE LOGISTIQUE

La société BCE loue à la SCI RIWA, les locaux dont cette dernière est propriétaire puis les sous-loue à divers locataires.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au cours de l'exercice, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net qui s'élève à la somme de 1.336.138 €.

Le total des produits d'exploitation s'élève à	1.336.138 €
pour un total de charges d'exploitation de	1.289.531 €
Faisant ressortir un résultat d'exploitation de	46.608 €

Les charges d'exploitation se décomposent de la manière suivante :

- Achats de matières premières et autres approvisionnements:	9.351 €
- Autres achats et charges externes :	1. 236.649 €
- Impôts et taxes :	20.831 €
- Salaires et traitements :	0 €
- Charges sociales :	0 €

Les amortissements et provisions ont été pratiqués de la manière suivante :

- dotations aux amortissements sur immobilisations :	117.954 €
--	-----------

Les produits financiers s'élèvent à :	0 €
Les charges financières s'élèvent à :	3.492 €
D'où un résultat financier de :	(3.492) €
Et un résultat courant avant impôts de :	43.116 €
Les produits exceptionnels se sont élevés à	0€
Les charges exceptionnelles à	1.469€
D'où un résultat exceptionnel de	(1.469) €
L'impôt sur les bénéfices	16.712€
Le résultat net comptable se traduit par un Bénéfice de	24.935 €

DEPENSES EN MATIERE DE RECHERCHE

Au cours de cet exercice, la Société BCE n'a engagé aucune dépense de recherche et de développement.

AFFECTATION DU RESULTAT

La proposition d'affectation du bénéfice de l'exercice s'élevant à **24.935 €** est la suivante :

- Au compte « Report à Nouveau »
La somme de24.935 €
Soit un total après cette affectation de **84.860** euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois précédents exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal ainsi qu'il suit :

- Provision et charges à payer non déductibles.....2.150 €
- Amende et pénalités.....1.469 €

La taxe sur les véhicules particuliers de sociétés a été réintégrée à hauteur de 6.705€.

PARTICIPATIONS, FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES

Conformément à l'article L. 233-6 du Code de Commerce, nous vous signalons que la société n'a pris, au cours de l'exercice écoulé, aucune participation représentant plus du dixième, du vingtième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital d'une société ayant son siège social sur le territoire de la République française.

Aucun évènement important n'est intervenu entre la clôture de l'exercice et l'établissement du présent rapport

TRANSPLEX

La société TRANSPLEX possède 18 magasins et totalise plus de 3 095 m² de surface locative.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au cours de l'exercice, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net qui s'élève à la somme de 707.902 €.

Le total des produits d'exploitation s'élève à	708.135 €
pour un total de charges d'exploitation de	222.618 €
Faisant ressortir un résultat d'exploitation	485.517 €
Les charges d'exploitation se décomposent de la manière suivante :	
- Autres achats et charges externes :	162.283 €
- Impôts et taxes :	39.195 €
Les amortissements et provisions ont été pratiqués de la manière suivante :	
- dotations aux amortissements sur immobilisations :	21.138 €
Les produits financiers s'élèvent à :	19.500 €
Les charges financières s'élèvent à :	19.241 €
D'où un résultat financier de :	296 €
Et un résultat courant avant impôts de :	485.803 €
Les produits exceptionnels se sont élevés à :	5.687 €
Les charges exceptionnelles à	10.001 €
D'où un résultat exceptionnel de	(4.134) €

L'impôt sur les bénéfices 160.830 €

Le résultat net comptable se traduit par un Bénéfice de 320.659 €

DEPENSES EN MATIERE DE RECHERCHE

Au cours de cet exercice, notre Société TRANSPLEX n'a engagé aucune dépense de recherche et de développement.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **320.659 €** de la manière suivante :

- Au compte « Report à Nouveau »
La somme de320.659 €
Soit un total après cette affectation de **1.518.295 euros**

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois précédents exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal ainsi qu'il suit :

- Amende et pénalités.....1.002 €

PARTICIPATIONS, FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES

Conformément à l'article L. 233-6 du Code de Commerce, nous vous signalons que la société n'a pris, au cours de l'exercice écoulé, aucune participation représentant plus du dixième, du vingtième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital d'une société ayant son siège social sur le territoire de la République française.

Aucun évènement important n'est intervenu entre la clôture de l'exercice et l'établissement du présent rapport.

SCI ZAIS

La SCI ZAIS est propriétaire et exploite plus de 17 400 m² de surface locative sis 85/87 Aristide Briand 93240 STAINS. Elle compte parmi ses locataires des institutions comme le Pôle Emploi, la Maison de l'Emploi, l'Ecole Greta etc.

Au cours de l'exercice, le chiffre d'affaires net s'est élevé à la somme de 737.132 €.

Le total des produits d'exploitation s'élève à	758.030 €
pour un total de charges d'exploitation de	383.913 €

Faisant ressortir un résultat d'exploitation de	374.517 €
---	-----------

Les charges d'exploitation se décomposent de la manière suivante :

- Autres achats et charges externes :	106.898 €
- Impôts et taxes :	202.332 €

Les amortissements et provisions ont été pratiqués de la manière suivante :

- dotations aux amortissements sur immobilisations :	74.284 €
- dotations aux amortissements sur actif circulant :	0 €

Les produits financiers s'élèvent à :	0 €
Les charges financières s'élèvent à :	22.865 €

D'où un résultat financier de :	(22.865) €
---------------------------------	------------

Et un résultat courant avant impôts de :	351.652 €
--	-----------

Les produits exceptionnels se sont élevés à	23.200 €
Les charges exceptionnelles à	172.488 €

D'où un résultat exceptionnel de	(149.288) €
----------------------------------	-------------

L'impôt sur les bénéfices	67.554 €
---------------------------	----------

Le résultat net comptable se traduit par un Bénéfice de	134.809 €
---	-----------

AFFECTATION DU RESULTAT

La proposition d'affectation du bénéfice de l'exercice s'élevant à **134.809 €** est la suivante :

- Au compte « Report à Nouveau »
La somme de134.809 €
Soit un total après cette affectation de **465.366 euros**

SCI RIWA

La SCI RIWA exploite des entrepôts dont elle est propriétaire situés **51 rue de Verdun 93120 la Courneuve.**

Au cours de l'exercice, le chiffre d'affaires net s'est élevé à la somme de 396.000 €.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 396.000 €
pour un total de charges d'exploitation de 231.571 €

Faisant ressortir un résultat d'exploitation de 164.429 €

Les charges d'exploitation se décomposent de la manière suivante :

- Autres achats et charges externes : 84.986 €
- Impôts et taxes : 106.236€

Les amortissements et provisions ont été pratiqués de la manière suivante :

- dotations aux amortissements sur immobilisations : 40.349

Les produits financiers s'élèvent à : 0 €

Les charges financières s'élèvent à : 37.981 €

D'où un résultat financier de : (37.981)€

Et un résultat courant avant impôts de : 126.448 €

Les produits exceptionnels se sont élevés à 0€

Les charges exceptionnelles à 181€

D'où un résultat exceptionnel de (181) €

L'impôt sur les bénéfices 42.089€

Le résultat net comptable se traduit par un Bénéfice de 84.178 €

AFFECTATION DU RESULTAT

La proposition d'affectation du bénéfice de l'exercice s'élevant à **84.178 €** est la suivante :

- Au compte « Report à Nouveau »
La somme de84.178 €
Soit un total après cette affectation de **718.518 euros**

SCI EURASIA

SCI EURASIA exploite des actifs immobiliers dans le domaine du Port Autonome de Paris à Gennevilliers. Cet ensemble de 15 873 m² est occupé par deux sociétés cotées en bourse (Plastic Omnium et Simo International).

La SCI EURASIA est titulaire d'un crédit bail immobilier pour les locaux sis 52 Route des champs fourgons Gennevilliers 92230 et elle est propriétaire locaux 23-33 et 39 Rue Henri Becquerel, 83 Rue Blaise Pascal 93600 Aulnay sous Bois.

Au cours de l'exercice, le chiffre d'affaires net s'est élevé à la somme de 996.719 € contre au 31 décembre 2009 un chiffre d'affaire de 755.146 €.

Le total des produits d'exploitation s'élève à	996.720 €
pour un total de charges d'exploitation de	941.186 €
Faisant ressortir un résultat d'exploitation de	25.533 €

Les charges d'exploitation se décomposent de la manière suivante :

- Autres achats et charges externes : 646.307€
- Impôts et taxes : 167.433€

Les amortissements et provisions ont été pratiqués de la manière suivante :

- dotations aux amortissements sur immobilisations : 127.447 €

Les produits financiers s'élèvent à :	14.978 €
Les charges financières s'élèvent à :	440 €

D'où un résultat financier de :	14.539 €
---------------------------------------	----------

Et un résultat courant avant impôts de :	40.072 €
--	----------

Les produits exceptionnels se sont élevés à	7.156 €
Les charges exceptionnelles à	22.895€

D'où un résultat exceptionnel de	(15.739) €
--	------------

L'impôt sur les bénéfices	0€
---------------------------------	----

Le résultat net comptable se traduit par un Bénéfice de	24.333 €
---	----------

AFFECTATION DU RESULTAT

La proposition d'affectation de la perte de l'exercice s'élevant à **24.333 €** est la suivante :

- Au compte « Report à Nouveau »
La somme de24.333 €
Soit un total après cette affectation de **(38.812) euros**

SYNTHESE

au 31 décembre 2010	TRANSPLEX	CORTEL	BCE	LEM 88	EURASIA IMPORT SA	SCI RIWA	SCI ZAIS	SCI EURASIA
Montant des capitaux propres	1.527.096€	(282.029)€	95.981€	333.437€	1.450.890€	728.5191€	465.492€	(28.812€)
Montant du résultat net	320.659€	33.874€	24.935€	55.832€	90.128€	84.178€	134.809€	(24.333€)

VI. COMPTES CONSOLIDES

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-16 du Code de commerce, notre société a établi des comptes consolidés au 31 décembre 2010, avec les sociétés suivantes, selon les méthodes prévues par l'article L. 233-16 du code de commerce :

Raison sociale/ forme juridique	% d'intérêt	% de contrôle	Mode de consolidation
EURASIA GROUPE SA	100%	100%	HOLDING
CBF SARL	0	0	Non consolidé
EURASIA IMPORT SA	100%	100%	Intégration globale
FEELING STAR SARL	50%	50%	Non consolidé
LEM 888 SARL	100%	100%	Intégration globale
RIWA SCI	100%	100%	Intégration globale
EURASIA SCI	100%	100%	Intégration globale
ZAIS SCI	100%	100%	Intégration globale
CORTEL SARL	50%	50%	Intégration proportionnelle
BIOTIF SARL	50%	50%	Non consolidé
TRANSPLEX SARL	100%	100%	Intégration globale
BCE SARL	100%	100%	Intégration globale

Le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2010 s'est élevé à 17.796.998 € contre au 31 décembre 2009, 13.051.784.

La hausse du chiffre d'affaires s'explique par le taux d'occupation élevé, la qualité du parc immobilier et par l'acquisition et la prise à bail de nouveaux locaux, commercialisés en 2010, participant ainsi à la croissance du volume et au dynamisme de l'activité.

Le total des produits d'exploitation au 31 décembre 2010 est ressorti à 18.153.347€ alors qu'il était de 13.530.216 € en 2009. Cette augmentation est essentiellement liée à l'augmentation du chiffre d'affaire puisque la production immobilisée et des autres produits d'exploitation sont en baisse.

Les charges d'exploitation ont augmentées en 2010 et se sont élevées à 15.942.637 €, contre au 31 décembre 2009, 11.578.559 €.

Le résultat d'exploitation consolidé au 31 décembre 2010 ressort à 2.210.710 €, contre au 31 décembre 2009, 1.951.657 €.

Le résultat net consolidé part du groupe 2010 s'est élevé à 138.796€, contre au 31 décembre 2009, 528.238 €. L'écart part rapport au résultat net consolidé de 2009 s'explique principalement par un résultat exceptionnel déficitaire (626.516 K€).

Votre Commissaire aux comptes vous fait part, dans son rapport, de ses appréciations sur ces comptes.

VII. REPARTITION DU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce des personnes disposant dans le capital de la société de participations significatives :

	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% de capital	% de droits de votes
WANG Hsueh Sheng	2.820.000	2.820.000	39,57%	39,57%
Fonds d'Investissement B.G.	2.680.000	5.360.000	37,61%	37,61%
Investisseurs qualifiés (placement de novembre 2009 à janvier 2010)	1.386.025	1.386.025	19,45%	19,45%

VIII. ACTIONARIAT SALARIE

Aucun salarié ne détient à titre personnel d'actions de la Société. Il n'existe à ce jour aucun accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de la Société. De même aucun plan d'option de souscription d'actions au profit de tout ou partie des salariés du groupe n'a été mis en place

IX. DELAIS DE PAIEMENT

En vertu de l'article L. 441-6-1 du code de commerce, (décomposition des dettes fournisseurs au 31/12/10), il est précisé que le montant du poste « dettes fournisseurs » au 31 décembre 2010 s'élève à 2.210.973 euros.

Par ailleurs, l'analyse des comptes fait ressortir que compte tenu de l'activité de location immobilière la société EURASIA GROUPE, l'essentiel des fournisseurs sont des bailleurs dont le loyer est réglé trimestriellement.

X. LA LISTE DES MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Monsieur Hsuehsheng WANG

Mandat actuel : Président du Conseil d'Administration et directeur général

Adresse Professionnelle : 72, rue de la Haie Coq – 93300 AUBERVILLIERS

Date de première nomination 06/08/2009

Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe : Gérant des sociétés suivantes appartenant au groupe consolidé formé par la société EURASIA GROUPE et ses filiales : SARL CORTEL, SA EURASIA IMPORT, SARL LEM 888, SARL TRANSPLEX, SCI EURASIA, SCI RIWA, SCI ZAIS.

Autres mandats et fonctions exercés hors du Groupe : Néant

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et ayant pris fin : Néant

Madame Meihua HUANG

Mandat actuel : Administrateur

Adresse Professionnelle : 72, rue de la Haie Coq – 93300 AUBERVILLIERS

Date de première nomination 06/08/2009

Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe : Néant

Autres mandats et fonctions exercés hors du Groupe : Néant

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et ayant pris fin : Néant

Mademoiselle Sandrine WANG

Mandat actuel : Administrateur

Adresse Professionnelle : 72, rue de la Haie Coq – 93300 AUBERVILLIERS

Date de première nomination : 06/08/2009

Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe : Néant

Autres mandats et fonctions exercés hors du Groupe : Néant

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et ayant pris fin : Néant

XI. AFFECTATION DES RESULTATS

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice de 650.451€ que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- à la réserve légale : 15.808 € portant ainsi la réserve légale à un montant de 60.572 €
- Le solde, soit la somme de 634.643 €, en totalité au report à nouveau au report à nouveau qui s'élèvera ainsi à : 1.199.394 €.

XII. DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES

Nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

XIII. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-39 DU CODE DE COMMERCE

La liste des conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales a été tenue à votre disposition dans les délais légaux et communiquée à votre Commissaire aux Comptes.

XIV. PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

En vue d'assurer la liquidité et animer le marché des titres de la Société par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement, intervenant au nom et pour le compte de la Société en toute indépendance et agissant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI telle que reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers, il nous paraît nécessaire de mettre en place un programme de rachat d'actions.

Les modalités de ce programme de rachat pourraient être les suivantes :

La Société pourrait se réserver la possibilité d'intervenir par achat de blocs de titres ainsi que de poursuivre l'exécution du programme de rachat d'actions en période de garantie de cours portant sur des titres de capital.

Les achats d'actions et leur cession éventuelle en vertu de cette autorisation, pourraient être exécutés dans la limite d'un prix unitaire d'achat maximum de **15 euros** et d'un prix unitaire de cession minimum égal à un **7 euro** sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société.

Le montant maximal des fonds destinés à la réalisation de ce programme de rachat d'actions pourrait être fixé à **10.689.037,50 €**.

Le total des actions détenues par la Société à une date donnée ne pourrait dépasser **10 %** du capital existant à cette même date.

Enfin, il conviendrait de déléguer au Conseil d'administration selon le cas, avec faculté de délégation, pour décider et effectuer la mise en œuvre de l'autorisation et la réalisation de ce programme de rachat d'actions, dans les limites de l'autorisation donnée, pour en préciser, si nécessaire les termes et en arrêter les modalités et notamment pour passer tous ordres en bourse, conclure tous accords en vue notamment de la tenue des registres d'achats et ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et de tous autres organismes, remplir toutes autres formalités, faire toutes déclarations prévues par la loi et, plus généralement faire tout ce qui est nécessaire.

La délégation ainsi conférée au Conseil d'Administration serait valable pour une durée de dix huit mois à compter de l'Assemblée.

Mise en œuvre du programme de rachat d'actions au cours de l'exercice

Depuis le 01 février 2010 et pour une durée de un an renouvelable par tacite reconduction, *la société EURASIA Groupe SA* a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 1^{er} Octobre 2008 concernant l'acceptation des contrats de liquidité en tant que pratique de marché et conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI (Association française des marchés financiers).

Pour la mise en œuvre du contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 3 000 titres
- 10 000 euros

FUSIONS

Nous vous informons que nous souhaitons procéder à une restructuration interne de notre groupe grâce à la réalisation de fusions simplifiées avec les filiales dont EURASIA GROUPE détient l'intégralité du capital à savoir : BCE LOGISTIQUE, LEM 888 et EURASIA IMPORT.

Cette restructuration permettra une simplification de la structure du groupe et se traduira en outre par un allègement significatif des coûts de gestion du groupe.

C'est pourquoi nous espérons que vous voudrez bien voter favorablement ces projets.

Nous vous demanderons enfin de vous prononcer sur le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement que nous avons engagées au cours de l'exercice écoulé, dont le montant global s'élève à 28.177 €.

Votre Commissaire aux comptes relate dans son rapport général, l'accomplissement de sa mission.

Votre Conseil d'administration vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

EURASIA GROUPE

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES EN €

Exercices	2006	2007	2008	2009	2010
-----------	------	------	------	------	------

1- Situation financière en fin d'exercice :

Capital social	1.275.000	1.275.000	1.275.000	489.500	605.712
Nombre d'actions émises	750	750	750	5.740.000	7.126.025
Nombre d'obligations Convertibles en actions	0	0	0	0	0

2- Résultat global des opérations :

Chiffre d'affaire H.T.	3.455.644	3.690.370	4.744.261	6.886.703	9.114.020
Résultat avant impôts, Participation, Amortissements et provisions	382.575	557.527	823.941	1.190.701	1.387.851
Impôt sur les bénéfices	19.448	49.887	65.128	154.909	0
Résultat après impôts, Amortissements et provisions	53.403	116.858	144.417	250.318	650.451
Montant des bénéfices distribués	0	0	0	0	0

3- Résultat des opérations réduit à une seule action :

Résultat après impôts et Participation mais avant Amortissements et provisions	483,50	676,85	1.011,75	0,18	0,19
Résultat après impôts, Participation, Amortissements et provisions	71,20	155,80	192,55	0,043	0,091
Dividende versé à chaque action	0	0	0	0	0

4- Personnel :

Nombre de salariés A la fin de l'exercice	7	14	6	6	
Montant de la masse salariale	363.172	219.980	124.503	136.457	123.802
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales....)	124.431	92.847	39.297	42.816	41.818

**TABLEAU RECAPITULIF DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL
EN COURS DE VALIDITE**

Vous trouverez ci-après, conformément aux dispositions de l'article L.225-100, alinéa 4, du Code de Commerce, un tableau récapitulatif des délégations de compétences et de pouvoirs accordés par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du code de commerce.

En Euros	Date de l'AGE	Date d'expiration de la délégation	Montant autorisé (en €)	Utilisations des délégations réalisées les années précédentes	Augmentation(s) réalisée(s) au cours de l'exercice	Montant résiduel au jour de l'établissement du présent tableau (en €)
Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme au capital de la Société	19/11/2009	19/01/2012	1 000 000	-	-	1 000 000
Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par voie d'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital social de la Société	19/11/2009	19/01/2012	1 000 000	-	-	1 000 000
Délégation de compétence au Conseil d'Administration d'augmenter le nombre de titres émis en cas de demande excédentaire	19/11/2009	19/01/2012	NA	-	-	NA
Autorisation donnée au Conseil d'émettre des bons de souscription d'actions	19/11/2009	19/01/2012	10% du capital social	-	-	10% du capital social
Autorisation de procéder à l'attribution gratuite d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux éligibles de la société et des sociétés liées	19/11/2009	19/01/2013	10% du capital social	-	-	10% du capital social
Autorisation donnée au Conseil d'Administration d'émettre des Options de souscription ou d'achat d'actions	19/11/2009	19/01/2013	10% du capital social	-	-	10% du capital social
Autorisation d'augmenter le capital social par incorporation des réserves, et délégation au Conseil d'Administration	19/11/2009	19/01/2012	1 000 000	-	-	1.000.000
Délégation de pouvoirs en vue d'assurer la liquidité et animer le marché des titres de la société par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement (L.2259-209-1 et suivant du Code de Commerce	29/06/2010	29/12/2011	10.689.037,50		-	882.187,87

TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS

RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORINNAIRE

Première résolution : Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ainsi que celle du rapport général du Commissaire aux comptes approuve :

- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 tels qu'ils ont été présentés et qui font apparaître un bénéfice s'élevant à 650.451 euros ;
- le rapport du commissaire aux comptes sur ces comptes et l'exécution de sa mission,
- toutes les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Deuxième résolution : Examen et approbation des comptes consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et du groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, et sur les comptes annuels consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ainsi que celle du rapport général du Commissaire aux comptes approuve :

- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 tels qu'ils ont été présentés et qui font apparaître un bénéfice s'élevant à 138.796 euros ;
- le rapport du commissaire aux comptes sur ces comptes et l'exécution de sa mission,
- toutes les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Troisième résolution : Affectation de résultat.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, approuve le projet d'affectation du résultat proposé par le Conseil d'Administration et décide en conséquence d'affecter comme suit le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2010, soit 650.451 euros :

Affectation du résultat 2010	Euros
Bénéfice de l'exercice :	650.451,00
à la réserve légale :	15.808,00
le solde étant affecté au poste « report à nouveau » pour :	634.643,00

L'assemblée générale rappelle, conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents a été le suivant :

Euros	2007	2008	2009
Montant net par action	0	0	0

Quatrième résolution : Conventions réglementées.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et approuve successivement chacune des conventions dont il est fait état dans ce rapport.

Cinquième résolution : Quitus au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, en conséquence de tout de qui a été présenté et voté ci-dessus, donne, pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, quitus entier et sans réserve pour l'exécution de leur mandat aux membres du Conseil d'Administration, au Président Directeur Général et pour l'accomplissement de sa mission, au Commissaire aux comptes.

Sixième résolution : Autorisation de rachats d'actions

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, décide de déléguer tous pouvoirs au Conseil d'administration, conformément à la législation en vigueur et particulièrement les articles L. 225-209-1 et suivants du Code de commerce, en vue d'assurer la liquidité et animer le marché des titres de la Société par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement, intervenant au nom et pour le compte de la Société en toute indépendance et agissant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI telle que reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les actions pourront être ainsi acquises, conservées et, le cas échéant, échangées ou transférées, par tous moyens et dans le respect de la réglementation boursière applicable et des pratiques de marché admises et publiées par l'Autorité des Marchés Financiers.

La Société se réserve la possibilité d'intervenir par achat de blocs de titres ainsi que de poursuivre l'exécution du présent programme de rachat d'actions en période de garantie de cours portant sur des titres de capital.

Les achats d'actions et leur cession éventuelle en vertu de cette autorisation, seront exécutés dans la limite d'un prix unitaire d'achat maximum de **15 euro** et d'un prix unitaire de cession minimum égal à un **7 euro** sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société.

L'assemblée générale fixe à **10.689.037,50 euro** le montant maximal des fonds destinés à la réalisation de ce programme de rachat d'actions.

Le total des actions détenues par la Société à une date donnée ne pourra dépasser **10 %** du capital existant à cette même date.

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au Conseil d'administration selon le cas, avec faculté de délégation, pour décider et effectuer la mise en œuvre de la présente autorisation et la réalisation de ce programme de rachat d'actions, dans les limites de l'autorisation donnée, pour en préciser, si nécessaire les termes et en arrêter les modalités et notamment pour passer tous ordres en bourse, conclure tous accords en vue notamment de la tenue des registres d'achats et ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et de tous autres organismes, remplir toutes autres formalités, faire toutes déclarations prévues par la loi et, plus généralement faire tout ce qui est nécessaire.

La délégation ainsi conférée au Conseil d'Administration met fin à toute autre délégation conférée antérieurement et restera valable pour une durée de dix huit mois à compter de la présente Assemblée.

RESOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Septième résolution : Approbation de la fusion simplifiée avec la société EURASIA IMPORT

L'Assemblée Générale :

- après avoir pris connaissance du projet de fusion établi le 12 août 2011, contenant apport à titre de fusion simplifiée par la société EURASIA IMPORT, absorbée, de l'ensemble de ses biens, droits et obligations; ainsi que des comptes sociaux arrêtés au 31/12/10 utilisés pour établir les conditions et modalités de l'opération,
- ayant pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, approuve cette fusion simplifiée, les apports effectués par la société EURASIA IMPORT et leur évaluation, lesquels ont lieu moyennant la charge pour la société EURASIA GROUPE, absorbante, de payer le passif de la société absorbée et de satisfaire à tous ses engagements.

La société EURASIA GROUPE étant propriétaire, depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion aux Greffe du tribunal de commerce de Bobigny et de Nanterre, de la totalité des 5.000 actions émises par la société absorbée, la fusion n'entraîne pas d'augmentation de capital et ladite société absorbée se trouvera immédiatement dissoute, sans liquidation, du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés (soit **1.492.537 euros**) et la valeur comptable dans les livres de la société absorbante des 5.000 actions d'*EURASIA IMPORT*, dont elle était propriétaire (soit **1.830.000 euros**) différence par conséquent égale à **- 337.463 euros** correspondant à des plus-values latentes non constatées du fait de l'obligation faite par le règlement du Comité de la Règlementation comptable (CRC) n° 2004-01 du 4 mai 2004 d'évaluer les apports à leur valeur comptable constituera un mali technique de fusion qui sera comptabilisé en immobilisation incorporelle à l'actif du bilan.

Huitième résolution : Approbation de la fusion simplifiée avec la société LEM 888

L'Assemblée Générale :

- après avoir pris connaissance du projet de fusion établi le 12 août 2011, contenant apport à titre de fusion simplifiée par la société LEM 888, absorbée, de l'ensemble de ses biens, droits et obligations; ainsi que des comptes sociaux arrêtés au 31/12/10 utilisés pour établir les conditions et modalités de l'opération,
- ayant pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, approuve cette fusion simplifiée, les apports effectués par la société LEM 888 et leur évaluation, lesquels ont lieu moyennant la charge pour la société EURASIA GROUPE, absorbante, de payer le passif de la société absorbée et de satisfaire à tous ses engagements.

La société EURASIA GROUPE étant propriétaire, depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion aux Greffe du tribunal de commerce de Nanterre et de Bobigny, de la totalité des 3.100 parts sociales composant le capital de la société absorbée, la fusion n'entraîne pas d'augmentation de capital et ladite société absorbée se trouvera immédiatement dissoute, sans liquidation, du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés (soit **625.980 euros**) et la valeur comptable dans les livres de la société absorbante des 3.100 parts sociales de *LEM 888*, dont elle est propriétaire (soit **303.334 euros**) différence par conséquent égale à **322.646 euros** constituera une prime de fusion (ou boni de fusion) qui sera inscrite au passif de la société EURASIA GROUPE et sur laquelle porteront les droits de tous les actionnaires anciens et nouveaux de la société.

Neuvième résolution : Approbation de la fusion simplifiée avec la société BCE LOGISTIQUE

L'Assemblée Générale :

- après avoir pris connaissance du projet de fusion établi le 12 août 2011, contenant apport à titre de fusion simplifiée par la société BCE LOGISTIQUE, absorbée, de l'ensemble de ses biens, droits et obligations; ainsi que des comptes sociaux arrêtés au 31/12/10 utilisés pour établir les conditions et modalités de l'opération,
- ayant pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, approuve cette fusion simplifiée, les apports effectués par la société BCE LOGISTIQUE et leur évaluation, lesquels

ont lieu moyennant la charge pour la société EURASIA GROUPE, absorbante, de payer le passif de la société absorbée et de satisfaire à tous ses engagements.

La société EURASIA GROUPE étant propriétaire, depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion aux Greffe du tribunal de commerce de Nanterre et de Bobigny, de la totalité des 1.000 parts sociales composant le capital social de la société absorbée, la fusion n'entraîne pas d'augmentation de capital et ladite société absorbée se trouvera immédiatement dissoute, sans liquidation, du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés (soit – 26.370 euros et la valeur comptable dans les livres de la société absorbante des 1.000 parts sociales de *BCE LOGISTIQUE*, dont elle est propriétaire (soit 30.000 euros) différence par conséquent égale à – 56.370 euros correspondant à des plus-values latentes non constatées du fait de l'obligation faite par le règlement du Comité de la Réglementation comptable (CRC) n° 2004-01 du 4 mai 2004 d'évaluer les apports à leur valeur comptable constituera un mali technique de fusion qui sera comptabilisé en immobilisation incorporelle à l'actif du bilan.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale, comme conséquence de l'adoption des septième, huitième et neuvième résolutions qui précèdent, constate :

- la réalisation de la fusion par voie d'absorption de la société EURASIA IMPORT par la société EURASIA GROUPE ; et par suite la dissolution sans liquidation à compter de ce jour de la société EURASIA IMPORT.
- la réalisation de la fusion par voie d'absorption de la société LEM 888 par la société EURASIA GROUPE ; et par suite la dissolution sans liquidation à compter de ce jour de la société LEM 888.
- la réalisation de la fusion par voie d'absorption de la société BCE LOGISTIQUE par la société EURASIA GROUPE ; et par suite la dissolution sans liquidation à compter de ce jour de la société BCE LOGISTIQUE.

Onzième résolution

En conséquence des décisions prises sous les résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale décide de modifier comme suit l'article 6 des statuts relatif aux apports.

Il est ajouté à cet article un nouvel alinéa rédigé comme suit :

« *ARTICLE 6 – APPORTS*

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 30 septembre 2011 a approuvé la fusion par voie d'absorption de la société EURASIA IMPORT, Société anonyme à Conseil d'administration au capital

de 304.898,03 euros dont le siège social est 72, rue de la Haie coq 93300 Gennevilliers, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 353 108 764 RCS BOBIGNY, dont elle détenait déjà toutes les actions. En conséquence, l'opération ne s'est traduite par aucune augmentation de capital de la société. La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés (soit 1.492.537 euros) et la valeur comptable dans les livres de la société absorbante des 5.000 actions de EURASIA IMPORT, dont elle était propriétaire (soit 1.830.000 euros) différence par conséquent égale à – 337.463 euros constitue un mali technique de fusion qui sera comptabilisé en immobilisation incorporelle à l'actif du bilan.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 30 septembre 2011 a approuvé la fusion par voie d'absorption de la société LEM 888, Société à Responsabilité Limitée au capital de 310.000 euros dont le siège social est 20, rue des Gardinoux 93300 Aubervilliers, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 451 211 858 RCS BOBIGNY, dont elle détenait déjà toutes les parts sociales. En conséquence, l'opération ne s'est traduite par aucune augmentation de capital de la société. La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés (soit 625.980 euros) et la valeur comptable dans les livres de la société absorbante des 3.100 parts sociales LEM 888, dont elle était propriétaire (soit 303.334 euros) différence par conséquent égale à 322.646 euros constituera une prime de fusion (ou boni de fusion) qui sera inscrite au passif de la société EURASIA GROUPE et sur laquelle porteront les droits de tous les actionnaires anciens et nouveaux de la société.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 30 septembre 2011 a approuvé la fusion par voie d'absorption de la société BCE LOGISTIQUE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000 euros dont le siège social est 29/39, rue de Verdun 93120 La Courneuve, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 481 574 994 RCS BOBIGNY, dont elle détenait déjà toutes les parts sociales. En conséquence, l'opération ne s'est traduite par aucune augmentation de capital de la société. La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés (soit – 26.370 euros) et la valeur comptable dans les livres de la société absorbante des 1.000 parts sociales de BCE LOGISTIQUE, dont elle était propriétaire (soit 30.000 euros) différence par conséquent égale à – 56.370 euros constitue un mali technique de fusion qui sera comptabilisé en immobilisation incorporelle à l'actif du bilan.

Douzième résolution : extension de l'objet social.

L'Assemblée générale décide d'étendre l'objet social à :

- *entreposage non frigorifique, prendre du travail à façon pour du stockage, préparation de commande selon les ordres des clients et tout autres travaux qui se rattachent.*
- *la vente en totalité ou en partie, la détention, la mise en valeur et l'aménagement, la gestion, la location, l'exploitation, l'échange de tout terrain, bien ou droit immobilier,*
- *La prise de participation et d'intérêts dans toutes sociétés, entreprise et activités immobilières,*

Et décide en conséquence de modifier l'article 2 des statuts qui sera désormais rédigé ainsi qu'il suit :

« La société a pour objet en France et à l'étranger :

- *Importation et exportation, fabrication, sous-traitance, d'articles de bazar, cadre et articles en bois, produits en plastique, rideaux, articles d'ameublement et de décoration de la maison,*
- *Vente au détail, aux chaînes de magasin de détail et solderie des articles suivants : habillement, maroquinerie, bijoux fantaisie, articles de voyage, cadeaux, gadgets, jouets, ainsi que tous les accessoires,*
- *Magasin articles de sport, textiles, chaussures,*
- *La vente ambulante de tout article,*
- *Le courtage, la représentation et le négoce de tous services ou marchandises,*
- *L'acquisition, la vente en totalité ou en partie, de biens immobiliers ou de fonds de commerce, l'échange de tout terrain, bien ou droit immobiliers, la prise à bail de biens immobiliers, la gestion, l'administration ou l'exploitation de ses biens immobiliers ou baux par tous moyens y compris la location ou sous-location.*
- *La prise de participation et d'intérêts dans toutes sociétés, entreprise et activités immobilières,*
- *entreposage non frigorifique, prendre du travail à façon pour du stockage, préparation de commande selon les ordres des clients et tout autres travaux qui se rattachent.*

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement en totalité ou en partie à l'objet ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire, connexe ou susceptible d'en favoriser la réalisation, le tout, tant pour elle que pour le compte d'un tiers ou en participation directe ou indirecte, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandites de fusion ou d'absorption, d'avances de souscriptions ou d'achats de titres ou droits de cession ou locations, de toutes parties de ces biens et droits immobiliers ou par tout autre mode. »

Treizième résolution : Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

